

AS/Mig/Ch (2024) OJ 02 REV
27 septembre 2024

Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
Sous-commission sur les enfants et les jeunes réfugiés et migrants

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme
Sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme

Projet d'ordre du jour révisé de la réunion conjointe

qui se tiendra à Strasbourg, Palais de l'Europe, le :

Jeudi 3 octobre 2024, de 14 heures à 15 heures, salle 10

Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres titulaires et suppléant·e·s de la Sous-commission sur les enfants et les jeunes réfugiés et migrants, tient lieu de convocation à la réunion, ouverte aux membres de la plénière.

Copie aux secrétaires des délégations et des groupes politiques.

Les documents de la réunion sont publiés sur [PACE Apps](#) (accès restreint)

1. Ouverture de la réunion

Déclaration de Mme Arusyak Julhakyan (Arménie, PPE/DC), Présidente de la sous-commission sur les enfants et les jeunes réfugiés et migrants

Intervention de M. Damien Cottier (Suisse, ADLE), Président de la sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme

2. Ordre du jour

[AS/Mig/Ch (2024) OJ 02 REV]

Adoption du projet d'ordre du jour

3. Intelligence artificielle (IA) et migration

Rapporteur : M. Petri Honkonen (Finlande, ADLE)

[\[Doc. 15952\]](#)

Échange de vues avec la participation de :

- M. Kristian Bartholin, Chef de l'Unité Développement Numérique, Secrétaire de la Commission sur l'Intelligence Artificielle (CAI) du Conseil de l'Europe
- Mme Mariam Tartousy, Représentante du Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ), Conseil de l'Europe (en ligne)
- Mme Niovi Vavoula, Professeure associée en cyberpolitique à l'Université du Luxembourg
- Mme Ludivine Stewart, Chercheure doctorante, département de droit, Institut universitaire européen
- Dr William Jones, Maître de conférences, Université Royal Holloway de Londres

Conclusions des Présidents des sous-commissions

4. Procès-verbal

[AS/Mig/Ch (2024) PV 01]

Approbation du procès-verbal de la réunion qui s'est tenue à Paris, le 20 mars 2024

5. Date et lieu de la prochaine réunion